

**21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse



**LA CVEC PERMET D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ÉTUDIANTS PAR LE FINANCEMENT DE PROJETS DANS LES DOMAINES DE L'ACCUEIL, DE LA CULTURE, DE LA SANTÉ, DU SPORT ET DU SOCIAL. EN 2023, 21 MEUROS ONT ÉTÉ DÉPENSÉS PAR LE RÉSEAU DES CROUS VIA CETTE CONTRIBUTION, CE QUI CORRESPOND À UN TAUX DE 89.6% DE CONSOMMATION DES CRÉDITS PERÇUS.**

Dans le cadre d'une enquête du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), associant l'ensemble des établissements bénéficiaires d'un versement, le réseau des Crous dévoile le bilan 2023 de l'usage de la CVEC.

«?La Contribution de vie étudiante et de campus permet au réseau des Crous de financer de nombreux projets dans les domaines de la prévention en santé, du bien-être, de la solidarité et de l'accès à des activités culturelles et sportives, afin d'améliorer la vie de campus et de favoriser l'égalité des chances. Je tiens à féliciter les équipes des Crous qui oeuvrent pour proposer aux étudiants un service toujours plus qualitatif.?» Bénédicte Durand, la présidente du Crous.

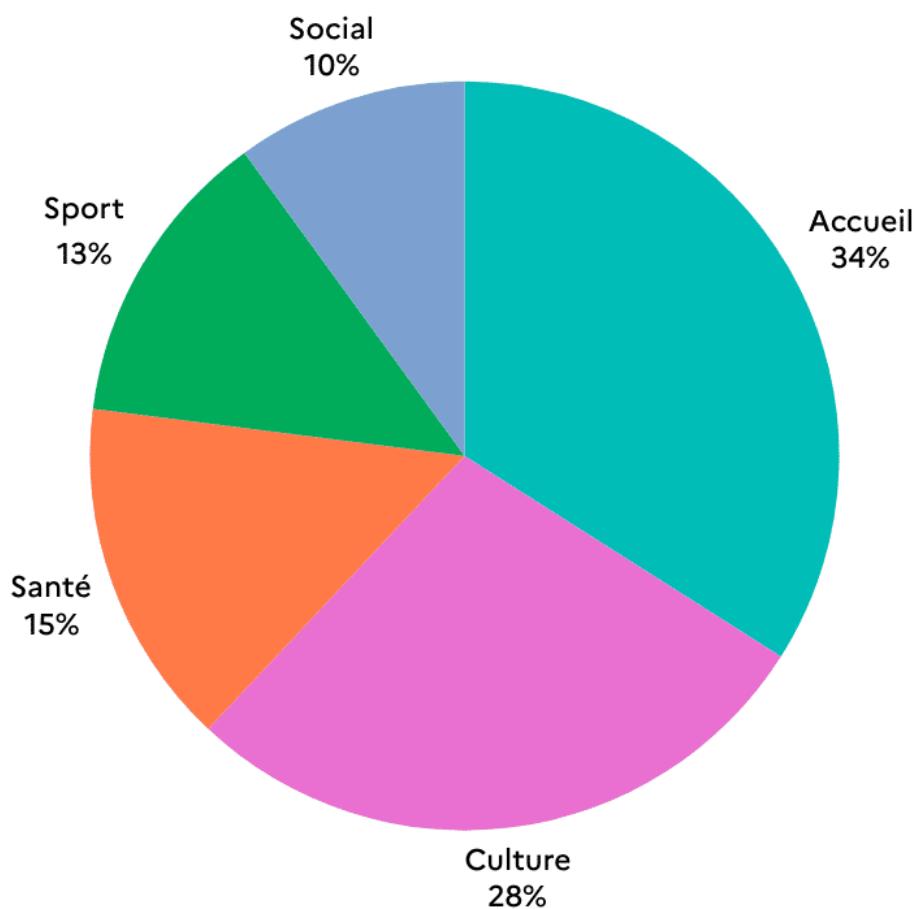
**L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS, PREMIER DOMAINE DE FINANCEMENT DE LA**

## 21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse

### CVEC.

Les projets financés par la CVEC du réseau des Crous visent l'ensemble des étudiants, tous établissements d'enseignement supérieur confondus, avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles comme les primo-entrants dans le supérieur et les étudiants boursiers.



### ACCUEIL

En 2023, le domaine de l'accueil représente la part la plus importante des dépenses (34 %). Cette thématique englobe des projets divers et transversaux, comme les festivals et événements de rentrée.

? Par exemple, le **Crous d'Aix-Marseille Avignon** a ouvert son premier tiers-lieu étudiant, l'(S)pace Gazelles, à la rentrée 2023-2024 sur le site des Gazelles à Aix-en-Provence. Ouvert en soirée, du dimanche au jeudi pour

## **21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse

tous les étudiants qui souhaitent se détendre, rencontrer d'autres étudiants, participer à la programmation.

Partenaires?: AFEV ; Macif prévention

<https://www.instagram.com/spacelesgazelles/?hl=fr>

### **CULTURE**

La culture constitue le deuxième domaine de financement (28 %). Les dépenses engagées concernent des événements culturels comme des concerts, des ateliers artistiques ou encore des interventions d'artistes auprès des étudiants. Ce domaine comprend également le dispositif Culture ActionS qui permet de financer des initiatives étudiantes (création artistiques, projets relevant de la citoyenneté, de la solidarité locale...).

? Par exemple Le **Crous de Toulouse** a réhabilité sa Maison des activités culturelles (MAC). Le Crous y propose une programmation pluridisciplinaire, mêlant artistes professionnels et artistes étudiants. Le lieu accueille des résidences et accompagne les créations, notamment étudiantes. Des ateliers de pratique y sont également organisés par le Crous.

Partenaires?: Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) ; établissements d'enseignement supérieur du territoire ; Partenaires culturels du territoire

<https://www.crous-toulouse.fr/2024/07/26/la-prog-de-la-mac/>

### **SANTÉ**

Le domaine de la santé (15 %) concerne des actions de prévention (addiction, dépistage, etc.), des dispositifs liés à la santé mentale ou encore des distributions ponctuelles (kits sanitaires de rentrée, culottes menstruelles, etc.).

? Par exemple, le Crous de Lille ? Nord Pas de Calais a participé à la mise en place des permanences psychologiques au sein de onze établissements non bénéficiaires, afin de lutter contre le mal être des étudiants.

### **SPORT**

Le domaine du sport (13 %) finance des aménagements sportifs, des cours et des tournois.

? Par exemple, le Crous d'Amiens-Picardie est partenaire de la Journée Amiénoise du Sport et du Handicap (JASH) qui invite le grand public à participer et découvrir l'activité physique ou sportive adaptée aux différentes

## **21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse

situations handicapantes qu'il est possible de rencontrer.

Partenaires?: Université de Picardie Jules-Verne (UPJV) ; Amiens Métropole ; Alpha Picardie ; Conseil départemental de la Somme

<https://www.instagram.com/p/CpfT527IHfz/>

### **SOCIAL**

Le domaine du social (10 %) a pour visée une aide sociale à l'étudiant et peut comprendre des actions très diverses, souvent transversales, allant des forums de job d'été à des actions de prévention contre les VSS (violences sexistes et sexuelles).

? Par exemple, depuis 2022 le **Crous de Normandie** participe à un groupe de réflexion mettant en place des actions de prévention contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.

Partenaires?: Université de Rouen Normandie (URN) ; CESI Rouen ; École supérieure d'ingénieurs en génie électrique (ESIGELEC) ; Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie (INSA Rouen Normandie) ; Métropole de Rouen

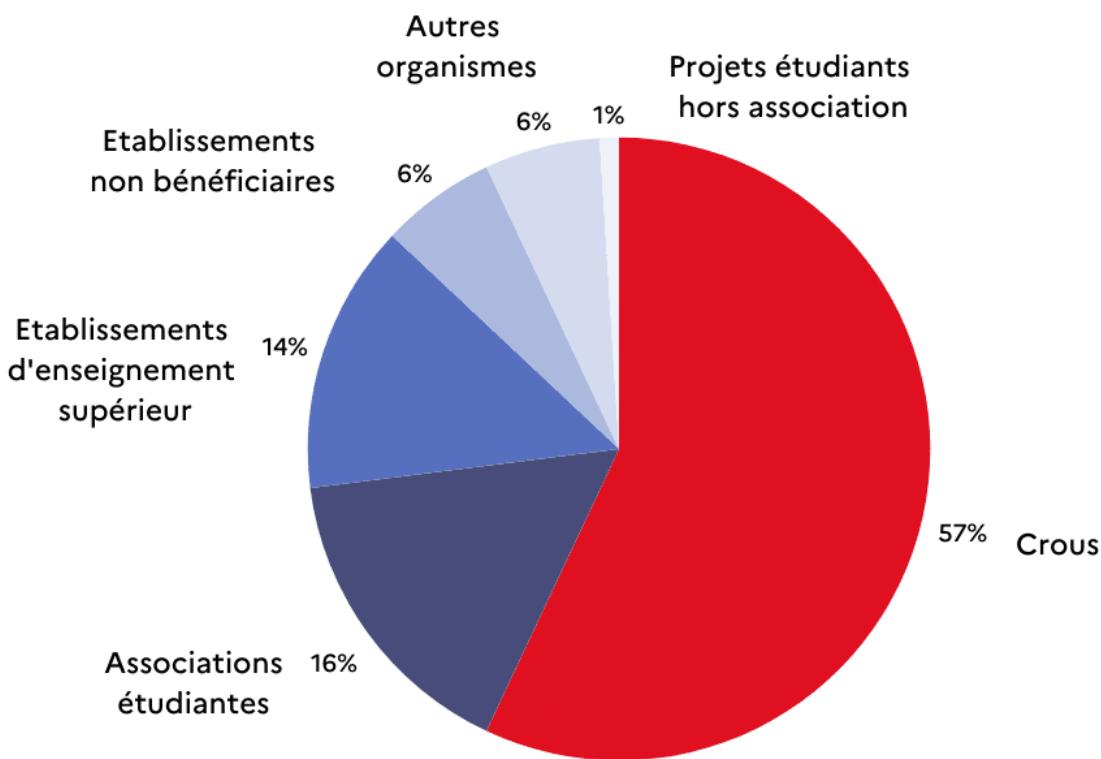
## **LE RÉSEAU DES CROUS ET SES PARTENAIRES MOBILISÉS POUR LA QUALITÉ DE VIE ÉTUDIANTE**

les fonds CVEC financent des projets portés par le réseau des Crous ou portés par des partenaires.

Le financement dont le porteur de projet est un Crous demeure majoritaire avec 57% des dépenses. Ces actions sont souvent réalisées en partenariat avec des acteurs du territoire, y compris les établissements non bénéficiaires de la CVEC ou des associations étudiantes.

**21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse



Les projets portés par des associations étudiantes sont en forte hausse et cumulent 16% des financements. Les projets d'établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires de la CVEC sont en seconde position avec 14%. Puis, les établissements d'enseignement supérieur non bénéficiaires des fonds CVEC (ENB) représentent 6% et enfin les autres porteurs, comme les acteurs publics ou les associations non étudiantes représentent également 6% des dépenses. Les projets étudiants représentent le dernier pourcentage de financement.

## LA SEMAINE DE LA CVEC

Du 04 au 08 novembre 2024, afin d'informer les étudiants des nombreux projets financés avec la contribution de vie étudiante et de campus, le réseau des Crous organise la semaine de la CVEC. Une campagne de communication est lancée sur les réseaux sociaux et des activités sont organisées dans les Crous.

## **21 millions d'euros pour la qualité de vie des étudiants : le réseau des Crous dévoile son bilan 2023 de l'usage de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Publié le 7 novembre 2024, Mis à jour le 8 novembre 2024  
Catégorie(s) : Communiqué de presse

En savoir plus : <https://www.lescrous.fr/2024/10/semaine-cvec-2024/>

### **Qu'est-ce que la CVEC??**

*La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire, instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », due par les étudiants et collectée par les Crous. Les étudiants boursiers en sont exonérés.*

*Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude. La CVEC est généralement payée au moment de l'inscription et est obligatoire pour bénéficier de certains services, comme l'accès à la sécurité sociale étudiante.*

*Le Cnous (Centre national des œuvres universitaires) est chargé de collecter et de distribuer la CVEC aux 26 Crous et aux établissements d'enseignement supérieur. Chaque Crous touche entre 7 et 15% du montant annuel de CVEC perçu. Les établissements d'enseignement supérieur perçoivent un montant proportionnel au nombre d'étudiant. Les Etablissements Non Bénéficiaires (ENB) sont les établissements trop petits pour percevoir la CVEC.*